19me Année. — N° 5615 1re ÉDITION (paraissant le soir) Vendredi 8 Mai 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A *Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; A *Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, & Cie place de la Bourse, 8; A *Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 440, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouseron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

BOURSE DE PARIS

DU 6 MAI	
3 0/0	59 47 1/2
4 1/2	85 50
Emprunts (5 0/0)	94 25
DU 7 MAI	
3 0/0	59 45
4 1/2	85 50
Emprunts (5 0/0)	94 10

ROUBAIX, 7 MAI 1874

BULLETIN DU JOUR

Le fait important de la journée est le toast porté lundi au maréchal «président de la république» par M. le duc de Broglie. L'honorable vice-président du conseil a dit : « Nous désirons tous qu'il reçoive bientôt de l'Assemblée nationale, par les lois constitutionnelles, le moyen d'exercer pendant sept années pour le bien de la France, le pouvoir qu'elle lui a conféré » Ces paroles mettent fin à toutes les interprétations de ceux qui s'obstiennent à mettre en doute la présentation des lois constitutionnelles.

On lit à ce propos dans le *Français* :

« Il faut une certaine persistance dans la mauvaise foi pour prétendre encore que le gouvernement veut ajourner les lois constitutionnelles, quand il est avéré, au contraire, que ces projets seront déposés dès la première séance, mais, dit-on, on commencera par la loi électorale. On y est bien obligé, puisque c'est la seule loi qui soit en ce moment prête pour la discussion, et dont le rapport soit dépo é. Il faut donner au moins quelques jours à la commission des Trente pour étudier la loi sur la seconde Chambre.

Seulement nous comptons bien qu'aidés par le projet du gouvernement et par les travaux préparatoires de sa sous-commision, la commission pourra terminer très promptement son étude. Qui empêcherait, par exemple, d'intercaler la première lecture de la loi sur la seconde chambre entre la seconde et la troisième lecture de la loi électorale ? En somme, ce qu'il faut pour répondre au sentiment du pays, c'est que l'Assemblée ne prenne pas ses vacances du mois d'août sans avoir terminé les lois constitutionnelles. »

Le *Français* nous paraît aller bien vite en besogne; comment peut-il supposer un instant que la commission des Trente se contentera de quelques jours pour examiner un projet aussi important que le projet de loi sur la seconde chambre? Il ne s'agit pas en ce moment de bâcler des lois telles quelles pour satisfaire aux exigences de quelques députés destinés à constituer un appoint de majorité, il s'agit de discuter sérieusement et à fond des sujets de la plus haute importance, et l'Assemblée ne peut le faire qu'en y consacrant un grand nombre de séances.

Aussi le *Français* prend-il, à notre avis, ses désirs pour des réalités, quand il annonce la confection des lois constitutionnelles avant les vacances du mois d'août; il oublie que la loi municipale, la loi sur la presse, le vote du complément des nouveaux impôts et enfin la discussion du budget de 1875 sont choses plus urgentes encore que les lois constitutionnelles, et qui ne peuvent être retardées sous aucun prétexte.

Toast porté par M. le duc de Broglie.

Nous lisons dans le *Courrier de l'Eure* :

M. le duc de Broglie, vice-président du conseil des ministres, membre du Conseil général de l'Eure, a reçu lundi dernier les membres du conseil de révision au château de Broglie. M. le baron Sers, préfet de l'Eure ; M. le sous-préfet de Bernay, toutes les autorités de l'arrondissement et tous les maires du canton de Broglie assistaient à un banquet de 70 couverts servi dans une galerie du château, et dont la princesse de Broglie faisait les honneurs avec sa grâce habituelle. Au dessert, le vice-président du Conseil des ministres s'est levé, et, au milieu de l'attention générale, a porté le toast suivant qui a été accueilli par les applaudissements répétés de l'assemblée : « Messieurs, je vous propose la santé de M. le maréchal-président de la République. Nous désirons tous qu'il reçoive bientôt de l'Assemblée nationale, par les lois constitutionnelles. le moyen d'exercer pendant sept années pour le bien de la France, le pouvoir qu'elle lui a conféré. C'est la condition nécessaire pour que ce pouvoir apporte au pays les bienfaits qu'il en attend, la protection de l'industrie et du commerce, la sécurité de tous les intérêts, la renaissance de la prospérité générale, et pour qu'il puisse maintenir au sein de la paix la dignité de la France en face de l'étranger. »

Ces paroles patriotiques ont soulevé les marques les plus vives d'adhésion. — M. Join-Lambert, membre et secrétaire du Conseil général, a répondu à M. le duc de Broglie en portant sa santé.

La *Presse* de Vienne annonce que le comte de Chambord, arrivé le 3 mai, à Vienne, et est parti le 5, pour se rendre à Bruxelles.

Le comte de Derby vient d'écrire à la chambre de commerce de Bradford que la commission mixte franco-anglaise doit se réunir très prochainement à Londres pour discuter la question des fils de laine double et des tissus mohairs

M. Ozenne, secrétaire-général du ministère de l'agriculture et du commerce, sera présent à cette réunion.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*)

Paris, 6 mai 1874.

Nous n'avons encore que peu de détails précis sur les véritables causes de la retraite si prompte de l'armée carliste devant Bilbao. La vérité ne tardera pas à être connue. En réalité, il y a eu simple *retraite*, il n'y a point eu de défaite.

Le roi Charles VII n'a combattu, les 28, 29 et 30, que juste assez pour retirer toute son artillerie, y compris celle de siége, toujours difficile à transporter, et S. M. peut dire avec orgueil :

« Je n'ai pas perdu un seul canon, un seul prisonnier; je n'ai même pas abandonné un seul blessé. »

Les bataillons navarrais, biscayens, castillans, guipuzcoains qui, depuis trois mois, ont battu à Maneru, Montejurra, Somorostro, les meilleures troupes républicaines, sont *intacts* et ne tarderont pas à les battre de nouveau dans les positions où ils les attendent et où leur artillerie Krupp ne pourra pas fonctionner aussi facilement que ces jours derniers.

Nous ne comprenons ni la joie de nos ennemis, ni la tristesse de nos amis.

En 1835 l'armée carliste dut aussi lever le siége de Bilbao; l'illustre Zumalacarregui y trouva une mort glorieuse, comme celle que viennent d'y trouver les généraux Andechaga, Ollo, Radica. Eh bien! la guerre de Charles V n'en continua pas moins jusqu'en 1840, et si la quadruple alliance n'avait pas prodigué ses millions et ses légions à l'*innocente* Isabelle et n'avait pas acheté Maroto, la dynastie de l'auguste grand-père de Charles VII aurait épargné à la patrie de Charles-Quint les mariages espagnoles, ces *pronunciamentos* qui ont scandalisé l'Europe, l'humiliation du règne éphémère de Don Amédée, enfin une faillite chaque jour plus imminente.

Citons encore un exemple récent pour rassurer l'impressionnabilité contemporaine.

Il y a deux mois, Moriones après une marche forcée et dangereuse, débloquait Tolosa aux applaudissements des anti-carlistes; or, quatre jours après, il était obligé de fuir par mer et, le même mois, le roi Charles VII faisait son entrée triomphale dans cette ville, *abandonnée sans coup férir par les républicains*.

Ce même fait pourrait bien se renouveler à Bilbao, pendant que Serrano essaie en vain, à Madrid, de concilier les éléments radicaux et conservateurs du ministère du 3 janvier.

En effet, le dernier replâtrage Topète ne tient plus et la lutte est chaque jour plus menaçante entre les drapeaux républicains et serranistes du gouvernement; nous disons serranistes parce que nous ne voulons croire ni au projet d'une nouvelle candidature prussienne, ni au projet d'une restauration Alphonsiste; pourtant, les relations entre les hommes du 3 janvier et le prince de Bismark sont plus que cordiales, et on parle beaucoup de celles plus qu'intimes du palais Basilewski avec quelques-uns des chefs coalisés de Cadix. Pour nous, l'ancien régent préfèrera un septennat espagnol à un *mea culpa* Isabelliste, *monter que descendre*.

Quoiqu'il en soit, l'armée républicaine ne saurait rester longtemps à Bilbao et dans les environs.

L'un des deux :

Ou elle commet l'imprudence de pénétrer dans les provinces basques et elle sera battue, ou elle se fractionne pour arrêter les progrès carlistes de la Catalogne, de Valence, de l'Aragon, etc.

Dans les deux cas, le roi Charles VII recommencera le siége de Bilbao.

Nous recevons à l'instant, de son état-major, des nouvelles du 3 et nous pouvons garantir le dévouement, plus encore l'enthousiasme des volontaires pour se mesurer le plus tôt possible avec les républicains.

Le roi Charles VII dans les provinces basco-navarraises, son frère, l'infant Don Alphonse, dans celles de la Catalogne, le vieux général Palacio, à Valence, et l'intrépide général Marco dans le haut et bas Aragon, avec leurs 70 mille hommes, 2000 chevaux et soixante canons, sont plus disposés que jamais à pousser vigoureusement cette seconde guerre d'indépendance entreprise, il y a quelques mois, au nom de *Dieu, Patrie, Roi*, et dont les rapides progrès et les triomphes incontestables ont fait l'admiration de l'Europe.

On écrit d'Allemagne que la santé du prince de Bismark continue à s'améliorer ; il peut déjà se servir de ses pieds, mais seulement en s'appuyant sur deux bâtons et si sa guérison continue à progresser, comme elle l'a fait jusqu'ici, il est probable que le chancelier de l'Empire pourra entreprendre un voyage vers la fin de ce mois. On ne sait pas encore où il ira parce que les médecins conseillent une cure dans une ville de bains du Midi, tandis que le prince voudrait aller à Varzin, ce dont on aura de la peine à le dissuader.

On dit que l'empereur d'Allemagne retournera de Wiesbaden à Berlin, vers le 23 de ce mois. Il passera alors quelques jours à Berlin et rendra ensuite à l'empereur de Russie une visite qui durera environ huit jours. On pense qu'il se rendra à Babelsberg, à la fin d'août ou au commencement de septembre.

P S — La Bourse a été aujourd'hui très défavorablement influencée par la réponse de lord Derby à lord John Russeel, réponse qui a paru peu favorable au maintien de la paix. DE SAINT CHÉRON.

Une page d'histoire

L'*Indépendance belge* publie une relation qu'elle dit authentique des délibérations gouvernementales qui ont conduit à la déclaration du duc de Gramont dans la séance du 6 juillet 1870 :

Le 5 juillet 1870, M. Cochery, député au Corps-Législatif, en son nom et en celui de plusieurs de ses collègues, ayant interpellé le gouvernement impérial sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne, le gouvernement pensa que cette interpellation ne pouvait rester sans réponse; il était cependant dans le plus grand embarras.

Ce n'était que le 3 juillet dans la soirée que le ministre des affaires étrangères avait reçu de M. le baron Mercier de Lostende un télégramme lui annonçant que, d'accord avec le maréchal Prim, le prince de Hohenzollern avait posé sa candidature au trône d'Espagne.

Dès ce moment, un échange continuel de dépêches eut lieu entre Paris et Wildbad, où était M. Benedetti.

Le gouvernement impérial, pendant les journées des 4 et 5 juillet, recevait à chaque moment des dépêches de Madrid et de Berlin, mais comme le cabinet des Tuileries en envoyait aussi à tout instant dans les deux directions, posant des questions, il se produisit une certaine confusion; des dépêches, soit qu'elles passèrent par une ligne différente, soit qu'elles ne furent pas consignées à temps, n'arrivèrent à leur destination qu'après celles parties quelques instants plus tard.

Après le dépôt de l'interpellation de M. Cochery, les ministres se réunirent vers cinq heures en conseil, au château de Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur; aucune résolution ne fut prise; les ministres étaient tous, sans exception, très partisans de la paix, et ne prévoyaient pas les dangers d'une rupture immédiate. Quant à l'Empereur, il était plus silencieux que jamais, et évidemment très préoccupé, très soucieux de l'état des choses; depuis que l'incident espagnol avait été dénoncé, il avait un double souci : d'un côté, la situation extérieure, de l'autre, la situation intérieure; il exprima, dès le 3 au soir, la crainte que l'Opposition ne saisit cette occasion pour créer de grands embarras, et il présenta en conseil des ministres, — dans des termes qui ne pouvaient laisser aucun doute sur son désir de conserver la paix, — ses vues sur la conduite à suivre.

L'insuffisance des renseignements reçus le 5 juillet, à 5 heures, fit décider qu'il y aurait une nouvelle séance du conseil après le dîner.

Les sentiments de l'Empereur n'avaient pas changé lors de la seconde réunion, et après délibération, il fut décidé que M. Emile Ollivier et M. le duc de Gramont rédigeraient un projet de déclaration qui serait examiné et discuté en conseil des ministres le lendemain matin 6 juillet.

Pendant que le conseil des ministres était réuni sous la présidence de l'empereur, dans la soirée du 5 juillet, M. le baron Jérôme David eut un long entretien avec l'Impératrice. Celle-ci, loin de partager la préoccupation silencieuse de l'Empereur, paraissait au contraire, dès le 3 au soir, excessivement surexcitée; elle avait de fréquentes entrevues avec ses familiers, et ses paroles étaient fort belliqueuses.

Dès que l'Empereur fut resté seul, l'Impératrice s'empara de lui ; ils eurent ensemble un long entretien, qui se prolongea jusque vers une heure du matin, et à une partie duquel assista M. le baron Jérôme David.

L'attitude de l'Empereur dans les deux conseils tenus à Saint-Cloud le 5 juillet ne laissa aucun doute aux ministres et aux personnes qui jouissaient de la confiance du souverain, sur son désir sincère de conserver la paix.

Le lendemain, 6 juillet, les ministres se réunirent en conseil à la résidence impériale, à dix heures du matin, et quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils virent de prime abord le changement d'attitude de l'Empereur !

M. le duc de Gramont et M. Emile Ollivier avaient rédigé un projet de déclaration à présenter au Corps-Législatif en réponse à l'interpellation de M. Cochery. Ce projet fut lu à l'Empereur et aux membres du conseil ; le voici dans sa rédaction primitive, tel qu'il fut présenté par ses auteurs :

« Il est vrai que le maréchal Prim a » offert au prince Léopold de Hohenzollern » la couronne d'Espagne, et que ce dernier » l'a acceptée.

» Mais le peuple espagnol ne s'est point » encore prononcé, et nous ne connaissons » *pas* encore les détails vrais de *cette* négo- » ciation qui nous a été cachée.

» Aussi une discussion ne saurait-elle » aboutir *aujourd'hui* à aucun résultat pra- » tique ; nous vous prions, Messieurs, de » l'ajourner.

» Nous n'avons cessé de témoigner nos » sympathies à la nation espagnole et d'é- » viter tout ce qui aurait pu avoir l'*appa-* » *rence* d'une immixtion quelconque dans » les affaires intérieures d'une noble et » grande nation en plein exercice de sa » souveraineté.

» Nous persisterons dans cette conduite, » mais nous comptons sur la sagesse du » peuple allemand et l'amitié de l'Espagne » pour écarter un projet qui ne tend à rien » moins qu'à détruire l'équilibre européen » au détriment de nos intérêts. »

Le conseil entra immédiatement en délibération, discutant paragraphe par paragraphe.

Le premier paragraphe ne subit aucun changement.

Au second paragraphe, le mot *pas* fut remplacé par le mot *point*, et *cette* par le mot *une*.

Au troisième paragraphe, le mot *aujourd'hui* fut remplacé par le mot *maintenant*.

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 8 MAI 1874.

— 18 —

LE SERMENT DE MADELEINE

PAR CHARLES DESLYS.

XVI. — DERNIÈRES ÉPREUVES. — (Suite).

A cette clarté, Madeleine vit le fils du ségare écarter les branches de sapin et, successivement, passer au recéleur... deux chevreuils, une demi-douzaine de lièvres et quantité de perdreaux.

— Ah! ah! fit le messager, bonne chasse!

— Et dont tu nous rapporteras, je l'espère, une bonne somme, dit le ségare.

— Je suis large, vous le savez, répondit l'autre, mais à condition que vous n'aurez jamais recours à d'autres qu'à moi.....

— Qui peindra le désappointement de Madeleine? Ce n'étaient que des braconniers!

Lorsqu'ils eurent disparu, elle reprit très-lentement le chemin de Vittel.

Comme elle approchait de la maison, Barnabé accourut à sa rencontre et tout effaré, tout éploré :

— Dame Madeleine! lui dit-il, ah! ma pauvre dame Madeleine, arrivez donc! Je crois que maître Jean se meurt!

[illegible]

courte, mais terrible. Puis il était retombé dans un abattement complet, dans une effrayante torpeur.

Quelques instants plus tard, le médecin arriva.

— C'est, dit-il, l'agonie qui commence.

Petit-Pierre courut chercher le curé. C'était un digne prêtre, un vieillard à cheveux blancs. Michaud avait repris connaissance ; il le reconnut. Toute sa confession se résuma dans ce cri du cœur :

— Ce n'était pas moi! Dieu le sait bien que je n'ai jamais fait de mal à personne!

— Je le sais aussi, répondit le prêtre, et je viens, Jean Michaud, t'ouvrir le ciel, où les âmes de ceux qui ont injustement souffert ici-bas trouvent enfin le repos, la vraie justice.

Le moribond reçut les derniers sacrements; il parut rasséréné.

Mais presque aussitôt, sur son visage déjà contracté par la suprême épreuve, on put lire une nouvelle angoisse.

Non pour lui-même, mais pour les êtres chéris qui seuls allaient rester sur la terre.

— Ah! se prit-il à sangloter tout à coup, ah! ma femme! mes pauvres enfants!

Jeannette et Petit-Pierre, éperdus, se jetèrent dans ses bras.

— Courage! dit Madeleine et compte sur moi, Jean. [illegible]

à ta mémoire... et ce nom que tu nous laisses, il y aura gloire à le porter!

L'instant qui précède la mort est souvent un instant de calme. Jean Michaud bénit ses enfants et leur mère. Un dernier embrassement les rassembla sur son cœur. Puis, ils se rejetèrent en arrière, épouvantés. L'agonisant râlait, hagard et livide. Un cri déchirant s'échappa de ses lèvres. Il voulut se redresser, battant l'air de ses deux mains. Il les reporta à ses flancs, comme si quelque chose s'y brisait tout à coup.

Enfin, il retomba, immobile, l'œil fixe, la bouche ouverte et presque souriante. C'était fini.

. . . .

A l'enterrement, il y eut beaucoup de monde.

Curiosité. Remords. Quelques amitiés fidèles.

Lorsque les assistants se furent retirés, la veuve et les orphelins restèrent seuls auprès du tertre funéraire.

Barnabé, le dernier disparu, venait d'y planter une croix.

Sur cette croix de bois noir, rien qu'un nom : Jean Michaud.

C'était le soir. Le temps s'adoucissait. Un rayon du soleil couchant perça les nuées, vint jusqu'à la tombe.

Les enfants et leur mère s'étaient agenouillés, priaient. Madeleine enfin se releva, tout en larmes, mais avec la dignité d'une dou- [illegible]

Sans qu'une parole montât de son cœur à ses lèvres, la main étendue vers la croix, les yeux élevés vers le ciel, elle renouvela son serment.

Puis, tenant ses deux enfants par la main, elle sortit du cimetière.

Un cavalier passait en ce moment sur le chemin.

A la vue de cette famille en deuil, il arrêta sa monture.

C'était le notaire Labarthe.

Depuis les assises, le chef du jury paraissait vivement s'intéresser à Jean Michaud.

— Mon Dieu !... s'écria-t-il, mais qu'est donc arrivé?

— Jean Michaud est mort à la peine! répondit Madeleine.

Il y eut un silence. Labarthe semblait réfléchir.

Puis, avec l'accent d'une profonde pitié, presque aussi ému, presque aussi pâle que Madeleine :

— Vous savez, lui dit-il, que ma femme est sœur de Delphine, la fiancée de votre fils Justin. C'est une sorte de parenté entre nous. Louise ira demain vous voir.

XVII. LA TUTELLE.

Suivant la promesse de Labarthe, les deux filles du capitaine Lambert rendirent visite à la veuve de Jean Michaud.

Elles la trouvèrent dans cet état d'accablement qui succède d'ordinaire aux trop vives douleurs.

[illegible]

et de moi... Nous serions heureuses de pouvoir vous être utiles... Mettez à l'épreuve notre dévouement... Ayez confiance... toujours!... Ne vous manque-t-il rien? Que comptez-vous faire?

— J'ai mon projet, répondit enfin Madeleine, mais pour l'exécuter.... merci... personne ne saurait me venir en aide.

En parlant ainsi, sa voix était sourde et son attitude farouche. A peine avait-elle relevé les yeux.

Delphine lui prit les deux mains, et les serrant dans les siennes :

— Ne vous souvient-il plus, lui dit-elle, que je dois être un jour la femme de Justin, et que, par conséquent, déjà je suis un peu votre fille?

Ce doux et touchant appel trouva le chemin du cœur de Madeleine.

— Pardon! s'écria-t-elle, tandis que des larmes de reconnaissance descendaient sur son visage. Pardon, mademoiselle... et vous aussi, madame, car vous êtes bonnes toutes les deux... oui, bien bonnes... Mais il ne me faut rien... là... vrai... rien!

— Pour vous-même peut-être, reprit Mme Labarthe, mais ces deux pauvres enfants...

Et déjà elle embrassait Jeannette. Delphine attira vers elle Petit-Pierre, qui ressemblait à Justin.

Louise continua d'insister. C'était alors une femme de 30 ans. Dans son [illegible]